

3. Problématisation du sujet et question de recherche :

Définition d'une problématique :

Contrairement à certaines idées courantes, la problématique ne consiste pas uniquement à poser une ou plusieurs questions, lesquelles constituent une étape importante dans la constitution et la problématisation d'un sujet. Problématiser un sujet, c'est le complexifier : un phénomène apparemment simple est en réalité une articulation de problèmes interdépendants. Le signe d'un problème, c'est l'embarras qu'il suscite, où ne peut répondre immédiatement par oui ou par non, qui peut renvoyer à la notion d'aporie (du grec *aporia* : difficulté) qui est une contradiction insoluble dans un raisonnement, qu'il faut alors mettre en évidence.

Problématiser un sujet c'est le questionner à partir de plusieurs savoirs disciplinaires, c'est établir des rapports entre causes et conséquences, des relations de causes à effet. C'est se mettre en position de chercheur. (Réflexions, enquêtes, interrogations, dans la durée, etc.). Le questionnement renvoie alors le plus souvent à une ou plusieurs questions sous-jacentes, qui seules permettent de répondre à la question initiale. Il nous a paru utile de rappeler la définition d'une problématique que nous illustrons par ces deux citations : Une problématique est « un ensemble de problèmes qui orientent la recherche et un corps de concepts qui directement ou indirectement débouchent sur des hypothèses rendant compte d'un contenu riche de conflits ». GRAWITZ Madeleine, 1998, Méthodes des sciences sociales, Dalloz, Paris. « La problématique, c'est l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettent de traiter le sujet choisi » BEAUD Michel, 1998, L'art de la thèse, Éditions La découverte, Paris. En partant du choix de sujet et de la thématique, essayez d'être plus spécifique : À quelle question voulez-vous répondre ? Il faut commencer avec une question assez générale, assez large. Mais pour développer cette question et mieux expliquer son sens, il vous sera nécessaire d'expliquer le contexte dans lequel la question se pose. Ceci vous amènera peut-être à définir les concepts fondamentaux que vous allez utiliser (définition au sens restreint : que désignent ces termes ? sans nécessairement décliner toutes les propriétés associées à ces termes). Vous n'entrez pas dans les détails des débats sur ces concepts : vous dites ce que VOUS entendez par tel terme, sans avoir à discuter des acceptations alternatives pour le moment. En développant votre question, vous allez montrer ses liens avec d'autres questions, et cela vous permet d'en arriver à une question plus spécifique, plus circonscrite.

En exécutant la démarche précédente, vous allez mentionner quelques auteurs fondamentaux pour votre question : ceux dont vous avez pris les définitions, ainsi que ceux qui vous ont inspiré les idées fondamentales sur lesquelles vous vous appuyez. Il ne s'agit pas d'une revue de littérature : cela viendra plus tard. Il s'agit de mentionner quelques références fondamentales, et c'est à cela que le terme 'orientation théorique' correspond.

On peut dire qu'il n'y a pas de bonne recherche sans bonne problématique. C'est une étape essentielle de la rédiger et de la soumettre à la sagacité de votre directeur de mémoire. Évidemment la problématique évolue, mûrit, au fur et à mesure qu'avance la préparation de votre mémoire. Au moment du choix du sujet (problématique provisoire), ce n'est qu'une esquisse, une ébauche. Mais elle doit déjà, après le travail de débroussaillage/dégrossissage, guidée par votre directeur de recherche, être solide, claire, assurée : c'est ce qu'on appelle la problématique I qui permet d'organiser le plan de travail. Plan indispensable, qui permettra de centrer utilement le travail de recherche, et évitera de vous égarer sur des pistes inutiles.

Ensuite au fur et à mesure que progresse votre recherche, vos idées se clarifient, vos hypothèses se précisent, vos analyses s'affirment : bref votre problématique mûrit et s'affine.

Au terme de votre recherche, vous serez en mesure de rédiger une nouvelle version de votre problématique : ce qu'on appelle Problématique II, qui vous permettra de construire le raisonnement qui sous-tendra votre plan de rédaction, et qui devra être partie intégrante de l'introduction générale de votre mémoire. Cette problématique II qui doit obtenir l'approbation de votre directeur de recherche, doit comprendre :

- **La question principale**, reformulée de manière plus claire et plus complète qu'au départ.
- **L'idée directrice** qui doit répondre à cette question et va sous-tendre l'ensemble du déroulement du mémoire.
- L'ébauche du **raisonnement** à travers laquelle sera développée, étayée, démontrée cette idée directrice, et qui va justifier le choix et la succession des parties, dont chacune doit être portée par une idée force.
- **Le plan de rédaction** avec une première mise en place des parties et des chapitres, le plus souvent avec des titres provisoires, indicatifs, qui pourront être au fur et à mesure reformulés.

Les hypothèses de recherche :

Quelquefois, on présente dans un projet des hypothèses de recherche. Ce sont des réponses à la question de recherche que l'on propose : on pourrait avoir de bonnes raisons de penser qu'elles sont valables, mais on n'a pas de preuves de la validité de ces réponses dans le contexte spécifique de la recherche proposée. La recherche consistera à aller chercher ces preuves, avec deux résultats possibles : soit que les hypothèses sont confirmées, soit qu'elles sont rejetées, à la lumière des résultats empiriques que l'on aura trouvés. Par exemple, si certaines recherches faites dans une localité géographique ou dans un milieu social donné ont montré que la variable X est en lien avec la variable Y, vous pourriez poser comme hypothèse que ceci est aussi vrai pour le milieu dans lequel votre recherche est effectuée, en prenant en considération que ce milieu est différent et que cette hypothèse pourrait ne pas tenir. La recherche consistera donc à vérifier si cette même hypothèse se trouve vérifiée ou au contraire invalidée.

4. La méthodologie de recherche

Maintenant que l'objet de recherche, la problématique, la question de recherche, l'état des lieux et le cadre théorique ont été déterminés, vous devez établir la 'stratégie de la preuve', c'est-à-dire la façon dont on va s'y prendre pour vérifier nos hypothèses quand il y en a (d'où cette idée de preuve) ou pour répondre à nos questions de recherche. Dans le cas d'une recherche empirique, la stratégie de la preuve est centrée autour de la collecte de données et de leur analyse.

En effet, c'est bien en fonction de ce qu'on veut prouver que l'on détermine le type de données recherchées, la façon de les trouver, et la façon de les analyser. Ces données peuvent être des données sociodémographiques, des opinions, des comportements observés, des données administratives, ou encore des statistiques agrégées, et on pourrait allonger la liste. Tout ce qui est observable et qui est pertinent pour la recherche est susceptible de constituer des données à analyser. Quand il s'agit d'une recherche théorique, la démarche est un peu moins codifiée, mais il faut quand même la planifier : définir le corpus de textes ou de documents qu'on va analyser, et l'angle sous lequel on va les analyser, ainsi que la méthode concrète qui sera utilisée (analyse de discours ? analyse textuelle informatisée ? autre ?).

Dans cette section, vous allez donc spécifier la façon concrète dont vous allez vous y prendre pour ramasser vos observations, en précisant la nature de ces observations, la façon de les collecter, et la façon de les traiter. Ceci signifie, en particulier, que vous allez décrire votre méthode spécifique, qui pourrait être qualitative ou quantitative, que vous devrez parler de l'échantillon, de sa taille, en précisant comment il va être constitué, à partir de quelle population, et par quelle méthode.

Quatre termes sont souvent utilisés pour spécifier les observations que l'on compte faire : matériau, univers d'analyse, population et échantillon. Les définitions suivantes vous seront utiles :

Matériau: C'est le type d'objets qui vont constituer la matière première de votre analyse. Le matériau peut être constitué de certaines données quantitatives spécifiques que vous allez chercher, de questionnaires remplis, de documents administratifs, de comportements, de situations à observer, de textes d'un auteur ou de plusieurs (si votre thèse est théorique), etc. Bref, c'est la partie de la réalité observée que vous allez analyser.

Univers d'analyse : Il s'agit de l'ensemble des objets que l'on prend en considération dans la recherche, et auxquels on se réfère. C'est en quelque sorte une population plus large que celle que nous allons considérer. C'est réellement l'ensemble d'objets le plus large possible, auquel on souhaiterait généraliser nos résultats : mais il s'agit alors d'une généralisation qualitative, dans les grandes lignes, et qui aura plus un statut d'hypothèse à vérifier que de conclusion ferme, et quantifiée. La population doit être bien déterminée et accessible, car c'est dans cette population que nous allons choisir notre échantillon. Alors que l'univers d'analyse est moins bien déterminé : on n'en a pas une liste exhaustive.

Population: C'est la liste complète des objets qui constituent vos unités d'analyse, et dans laquelle vous allez choisir votre échantillon. Si vous étudiez les attitudes des personnes immigrées à Montréal, votre population est l'ensemble de toutes ces personnes. Vous devez spécifier les conditions précises qui font qu'une personne est dans la population. Si vous étudiez la façon dont les diverses écoles gèrent la diversité culturelle, votre

population est constituée d'écoles (de quelle région ? de quel niveau ? privées, publiques ou les deux ? etc.), et l'unité de base qui constitue la population, c'est l'école. Vous voyez qu'une population n'est pas nécessairement faite d'êtres humains.

Échantillon: C'est une portion de la population. Si vous souhaitez généraliser vos résultats à la population, il vaut mieux vous arranger pour que votre échantillon soit représentatif.

4.1. La démarche expérimentale ou la méthode hypothético-déductive :

1. Hypothèses de départ, après observation d'un fait, d'un phénomène donné. Il s'agit d'une explication anticipée, sous toute réserve, qui dirige et oriente les techniques destinées à la vérifier.
2. Expérimentation sur terrain, en laboratoire, analyse de données, en vue de vérifier et d'interpréter les données.
3. Conclusion : confirmant l'hypothèse de départ (pour généraliser et tirer une loi) ou infirmant l'hypothèse.

4.2. La démarche expérimentale ou la méthode empirico-inductive :

1. Observation : choix du sujet, de la problématique (le choix du sujet répond à plusieurs paramètres dont les plus importants sont : l'originalité, l'actualité et l'utilité).
2. Hypothèse de départ : problématique posée : c'est l'explication anticipée qui dirige et oriente les techniques destinées à la vérifier. Il s'agit de répondre à une attente. Cela correspond à l'introduction.
3. Expérimentation, interprétation : plan de travail.
4. Méthodologie/ exposé des idées/ plan d'action correspondant au contenu, dans lequel on trouve des références, des citations, des enquêtes, des questionnaires, des résultats suivis de commentaires.
5. L'exposé de la méthode de recherche est une partie principale dans la présentation du travail, il s'agit de préciser les voies et les moyens utilisés pour répondre à la question posée, autrement dit expliciter les instruments théoriques et/ou empiriques qui vont être utilisés. Cet ensemble constitue le corps du sujet.

Conclusion : hypothèse confirmée ou infirmée débouche sur une conclusion générale, suivie d'une conclusion finale personnelle ouverte sur les perspectives de recherche